

Installation :

Samedi 5 et dimanche 6 décembre 2026 à partir de 8h.
Tivolis fournis - dimensions 3m x 3m + 1 table + 1 chaise
Chauffage **INTERDIT**

Tarif :

Chaque année, le droit d'inscription est voté par délibération du conseil municipal. Le tarif est fixé et inscrit sur le dossier d'inscription : soit 30,76 euros pour les deux jours. **En cas de désistement la semaine précédent le début de la manifestation, hors cas de force majeure et sur justificatif, l'emplacement sera facturé.**

SÉCURITÉ - LOGISTIQUE

- 1) les exposants sont tenus de répondre aux exigences de la commission de sécurité qui passe obligatoirement avant l'ouverture au public,
- 2) il appartient aux exposants d'aménager et de décorer les stands sans les endommager et de laisser leur emplacement propre après la manifestation,
- 3) les exposants s'engagent à s'assurer que le matériel utilisé, les activités ou animations qu'ils créent ou qu'ils présentent ne soient pas susceptibles de gêner, de créer des troubles ou de présenter quelque danger que ce soit pour le public du Marché de Noël,
- 4) les exposants s'engagent à prendre toutes les précautions nécessaires et à assurer la surveillance de leurs objets et matériel pendant les heures d'ouverture sur le site et de les protéger pendant la nuit du samedi au dimanche. Un gardiennage est assuré par un prestataire de sécurité dans la nuit du samedi au dimanche.
- 5) les exposants doivent être en conformité avec la réglementation en vigueur pour l'exercice de leur commerce, ainsi qu'au regard de la réglementation du travail. Pendant le Marché de Noël, ils devront disposer en permanence des justificatifs nécessaires en cas de contrôle.

La commune ne pourra voir sa responsabilité engagée pour quelque cause que ce soit à l'un de ces titres.

Nous vous souhaitons de bons préparatifs !

Mairie

avenue Commandant Lisiack - BP 34 - 17690 Angoulins-sur-Mer

05 46 56 17 92 (service communication/événementiel)

sophie.bellouard@angoulins.fr

www.angoulins.fr



© Mairie d'Angoulins-sur-Mer

CANDIDATURES

Marché de Noël 2026

du 5 décembre 2026 de 10h à 18h30

6 décembre 2026 de 10h à 18h

(avec animations)

La commune d'Angoulins-sur-Mer organise les samedi 5 et dimanche 6 décembre 2026 son Marché de Noël.

Ce dossier permet uniquement d'acter la candidature. Il ne confirme en aucun cas la participation au Marché de Noël 2026.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 10 septembre 2026 les dossiers reçus au-delà ne seront pas examinés.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le nombre de places disponibles sur le Marché de Noël est limité à 30 stands. Un comité assure la sélection des exposants et se réserve le droit de limiter le nombre d'exposants par spécialités pour que les ventes soient équitables pour chacun.

Ce comité est souverain et ses décisions sont sans appel. Toutes les candidatures feront l'objet d'une réponse positive ou négative par mail dans les meilleurs délais.

L'organisateur détermine l'emplacement de l'exposant qui est modifiable d'année en année.

QUI PEUT POSER SA CANDIDATURE ?

Commerçants, artisans, autoentrepreneurs, associations loi de 1901, artistes, producteurs.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES OBJETS ET PRODUITS PROPOSÉS À LA VENTE

- concordance avec une ou plusieurs des catégories de produits recherchées (voir liste ci-après)
- qualité, origines, originalités, spécificités du produit/de l'objet,
- accessibilité de l'objet/du produit : les objets proposés sur les stands devront être accessibles à toutes les bourses - prix affichés et moyens de paiement bien visibles du public,
- décoration et aménagement du stand, dans un esprit de Noël - tissus pour cacher les tables, branches de sapin – boules de Noël – guirlandes, ... Démonstrations, dégustations et ou animations, nous vous laissons faire preuve de créativité,
- Les produits présentés doivent être conformes aux photos et descriptifs fournis dans le dossier d'inscription,
- toute action mise en œuvre en faveur du développement durable sera appréciée.

PRODUITS ET OBJETS ATTENDUS AU MARCHÉ DE NOËL 2026

A - Décorations de Noël et articles de fête :

- crèches, éléments de crèches, santons,
- guirlandes, boules de Noël, couronne de l'Avent, ornements de Noël, sapin, branches de sapin, gui, houx,
- cartes de vœux, CD de chants et mélodies de Noël.

B - Boissons, thés, tisanes, épices de Noël :

- vin, champagne, kit de vin chaud, coffrets à emporter,
- épices, thés et tisanes divers,
- sirop, jus de fruits.

C - Produits sucrés et confiseries de Noël :

- miels, confitures, gelées, pains d'épices, confiseries artisanales, biscuits artisanaux, chocolats, fruits confits et/ou secs, gâteaux de Noël, macarons, produits de terroir local sucrés,
- gaufres, beignets, crêpes, viennoiseries.

D - Produits salés du terroir :

- foie gras et transformation de foie gras, coffrets cadeaux,
- huîtres et dégustation d'huîtres,
- soupes tartes et terrines et autres produits de terroir locaux salés.

E - Bijoux et accessoires (non textiles), beauté :

- bijoux de création, d'art, d'orfèvrerie, bijoux adaptés à la période de Noël,
- savons traditionnels et savons originaux.

F - Décoration, objets pour la maison :

- objets de décoration adaptés à la période de Noël : vases, boîtes décoratives, lampes, ...,
- photophores, bougies, bougeoirs, encens, porte encens, huiles essentielles, brûle-parfum,
- art floral.

G - Vêtements et accessoires (textiles) :

- bonnets, gants, écharpes, chaussons, gilets de berger, ...,
- vêtements de fête, chapeaux.

H - Jeux, jouets, enfance :

- jeux et jouets en bois, puzzle, casse-tête, pantins, marionnettes, jeux de société, jeux en métal, maisons de poupées, poupées en tissus ou porcelaine,
- objets de décorations univers enfant (lampes, plaques de porte, ...).

I - Autres produits d'artisanat :

- mosaïque, marqueterie, vitraux d'art, verre soufflé, articles en verre,
- céramiques, poterie, objets tournés à la main, terre cuite,
- vaisselle de Noël : services à thé, vaisselle décorative traditionnelle, ...,
- nappes, napperons, torchons, serviettes de table, tabliers décorés, chemins et centres de table.

DATE ET HORAIRES

Le Marché de Noël aura lieu dans la salle polyvalente

Horaires d'ouverture des stands : samedi 5 décembre de 10h à 18h30
et dimanche 6 décembre de 10h à 18h – **toute fermeture ou départ anticipé et absence non justifiée pourra entraîner un refus de candidature ultérieure.**